Tieghem, P. v. 1894. Sur les *Loxanthera*, *Amylotheca* et *Treubella*, trois genres nouveaux pour la tribu des Élytranthêes dans la famille des Loranthacées. Bulletin de la Société botanique de France 41:257-269.

SUR LES LOXANTHERA, AMYLOTHECA ET TREUBELLA, TROIS GENRES NOUVEAUX POUR LA TRIBU DES ÉLYTRANTHÊES DANS LA FAMILLE DES LORANTHACEES; par M. Ph. VAN TIEGHEM.

On sait, par une communication récente (1), que la famille des Loranthacées se décompose en trois sous-familles: les Nuytsioidées, les Loranthoidées et les Viscoidées. On sait aussi que la sous-famille des Loranthoïdées se divise à son tour, d'après la conformation du pistil, du fruit et de la graine, en quatre tribus. Deux de ces tribus ont l'ovaire uniloculaire, avec tout un ensemble de caractères liés à cette disposition; mais, tandis que dans l'une, celle des Loranthées, la graine est munie d'un albumen, dans l'autre, celle des Psittacanthées, elle en est dépourvue. Les deux autres tribus ont l'ovaire pluriloculaire, avec toute une série de caractères corrélatifs de cette structure; mais, tandis que dans l'une, celle des Élytranthées, le fruit est une baie avec une graine albumen entier, dans l'autre, celle des Gaiadendrées, le fruit est une drupe avec une graine à albumen ruminé. En poursuivant, au double point de vue de la structure de l'appareil végétatif et de l'organisation florale, l'étude comparative des espèces qui composent les divers genres de la tribu des Loranthées, j'en ai rencontré quelques-unes qui diffèrent de toutes les autres par l'ensemble de leurs caractères et notamment par la conformation du pistil, dont l'ovaire est pluriloculaire, comme chez les Élytranthées et les Gaiadendrées; si bien que ces espèces doivent, à mon avis, être retirées non seulement des genres où elles étaient classées jusqu'ici, mais encore de la tribu même des Loyanthées, pour être reportées, le fruit y étant une baie, dans la tribu des Élytranthées. Comme elles appartiennent d'ailleurs à trois groupes différents, elles vont aussi, du même coup, constituer dans cette tribu trois genres distincts, à côté des trois genres Macrosolen, Elytranthe et Lepostegeres, qui la composaient seuls jusqu'à présent.

L'un de ces trois types a été distingué des Loranthus à calice gamosépale ou *Dendrophthoe* par Blume, dès 1829, sous le nom de *Loxanthera*, à cause du singulier mode d'attache des anthères, qui sont dorsifixes et pourtant non oscillantes. Mais ce genre, méconnu comme tel dès l'année suivante par A.-P. de Candolle, n'a pas été admis; il est à rétablir. Les deux autres genres sont demeurés jusqu'ici totalement inaperçus ; ils sont à établir et à nommer.

Dans l'un, le calice est gamosépale, comme chez les *Loxanthera*, et par conséquent les espèces en sont actuellement classées parmi les *Dendrophthoe*. Je propose de le nommer *Amylotheca*, en considération de ce que les loges primitives de l'ovaire y sont occupées, après leur précoce oblitération, par autant de faisceaux de cellules amylacées d'origine épidermique, caractère qui est commun d'ailleurs à toutes les Élytranthées et à toutes les Gaiadendrées, comme il a été dit dans une Note précédente.

Dans l'autre, le calice est dialysépale, et par conséquent les espèces en sont rangées actuellement parmi les *Loranthus* proprement dits. Je propose de le nommer *Treubella*, en l'honneur de mon savant ami M. Treub, directeur du Jardin botanique de Buitenzorg à Java, correspondant de notre Académie des sciences, qui l'on doit, parmi tant de beaux travaux sur les plantes tropicales, plusieurs séries de recherches sur le développement de la fleur et du fruit des Loranthacées.

Considérons maintenant chacun de ces trois genres séparément, pour les mieux définir, en nous bornant aux principaux caractères tirés de l'organisation florale, et réservant tous les détails, notamment tout ce qui concerne la structure de l'appareil végétatif, pour le Mémoire d'ensemble qui sera publié plus tard.

1. SUR LE GENRE LOXANTHERA Blume.

Dès 1829, dans une lettre à A.-P. de Candolle, et l'année suivante dans son Flora Javae, Blume a établi le genre *Loxanthera* pour unc très remarquable Loranthacée découverte par lui dans les forêts de Java, le *Loxanthera speciosa*, dont les fleurs à calice longuement tubuleux et d'un rouge vif atteignent et dépassent un décimètre de longueur (2). Le seul caractère sur lequel il s'appuie pour le distinguer des *Dendrophthoe* et aussi pour le nommer est la conformation toute particulière des étamines, dont l'anthère s'attacheau filet par le dos, vers le tiers de sa longueur à partir du bas; à cet effet, le filet se courbe horizontalement au sommet et s'y dilate longitudinalement pour s'unir au connectif, de façon que l'anthère, tout en étant dorsifixe, n'est nullement oscillante. Unique chez les Loranthacées, cette disposition paraît aussi très rare ailleurs.

Ce caractère singulier, peut-être en raison même de sa singularité, a paru toutefois insuffisant à A.-P. de Candolle, qui, dès 1830, avant même la publication du Flora Javae, a fait rentrer cette espèce dans le genre *Loranthus* sous le nom de *L. loxantherus*, ne la considérant même pas comme un type de section, mais seulement comme une subdivision de sa section *Notanthera* (3). Ainsi étouffé dans l'œuf, pour ainsi dire, le genre Loxanthera n'a été reconnu depuis ni par les partisans de l'unité générique des *Loranthus*, comme MM. Oliver, Bentham, Hooker, Baillon, etc., cela va sans dire, ni même par les partisans d'un fractionnement assez étendu, comme est M. Engler; tous s'accordent pourtant à lui attribuer la valeur d'une section. Seuls, les quelques partisans d'une division extrême de ce genre, comme Miquel, se sont rangés à l'opinion de Blume.

Plus tard, M. Beccari a récolté à Bornéo et distribué en 1872, sous le n° 1357, une Loranthacée qui a la même conformation florale, notamment le même mode d'insertion des anthères, que le *L. speciosa*, avec des feuilles plus étroites, plus longues et pointues au sommet. C'est évidemment une espèce différente du même genre, qui n'a été, semble-t-il, ni nommée, ni décrite jusqu'à présent : ce sera le *Loxanthera Beccarii* (4).

J'ai étudié l'organisation de la fleur dans ces deux espèces; elle y offre les mêmes caractères; je me bornerai donc à la décrire dans le *L. Beccarii*.

L'inflorescence est une grappe axillaire courte, dont l'axe épais ne porte que trois à cinq gros pédicelles, terminés chacun par une triade de fleurs, toutes les trois pédicellées, dont la médiane n'a pas de bractée à sa base, tandis que les latérales en ont une peu saillante. Chaque fleur, longue de 10 à '12 centimètres, a un calice gamosépale tubuleux, formé de six sépales, avec autant d'étamines superposées, ayant les anthères attachées au filet de la manière qui a été dite plus haut (5).

La section longitudinale axile de l'ovaire infère montre que le parenchyme externe, ainsi que le calicule, est dépourvu de sclérites, que la cupule lignifiée est étroite et longue, en forme de doigt de gant, et que le parenchyme interne est traversé dans toute sa longueur, depuis le fond de la cupule jusqu'à la base du style, par deux faisceaux parallèles de grandes cellules à amidon, tenant la place de deux logettes primitives oblitérées, dont les coupes transversales montreront mieux le nombre réel et la disposition. On y voit aussi que le style a, autour de sa base, un bourrelet nectarifère libre et qu'après l'épanouissement il se détache jusqu'au ras de l'ovaire, laissant une sorte de puits dans ce bourrelet.

Les sections transversales successives de l'ovaire infère montrent que, vers le fond de la cupule lignifiée, le cylindre central du pédicelle se résout en six faisceaux libéroligneux, sur un

cercle extérieur, pour les sépales et les étamines superposées, et six faisceaux plus petits alternes, sur un cercle intérieur, pour les carpelles. Plus haut, quatre logettes, oblitérées par la soudure de l'épiderme amylifère, apparaissent à l'intérieur de la cupule, en superposition exacte avec quatre des faisceaux carpellaires, et se continuent en haut jusqu'à la base du style; les deux faisceaux qui n'ont pas de logette amylacée en dedans d'eux, et qui sont d'ailleurs dès le début plus grêles que les autres, s'arnincissent progressivement, perdent d'abord leur bois, puis enfin cessent tout à fait. Des six carpelles alternisépales qui sont représentés par leurs faisceaux libéroligneux dans le plan de la fleur, quatre se développent donc normalement et se férment en circonscrivant autant de loges, les deux autres avortent.

En résumé, l'absence de sclérites, la forme en doigt de gant de la cupule lignifiée, mais surtout la fermeture des carpelles et la plurilocularité de l'ovaire qui en résulte, sont des caractères qui éloignent les *Loxanthera* non seulement des *Dendrophthoe*, mais encore de toutes les Loranthées, et qui rapprochent étroitement ce genre des *Macrosolen*, *Elytranthe* et *Lepostegeres*, à côté desquels il est désormais nécessaire de le classer dans la tribu des Élytranthées.

D'autre part, la disposition des fleurs en triades, la conformation si particulière des étamines, l'existence d'un bourrelet nectarifère autour de la base du style et la chutecomplète de ce dernier sont des caractères que ne possède aucun de ces trois genres et qui assurent aux *Loxanthera* une plante indépendante à côté d'eux.

2. SUR LE GENRE NOUVEAU AMYLOTHECA.

Le genre *Amylotheca* comprend actuellement cinq espèces. Deux d'entre elles ont été déjà décrites et nommées comme *Loranthus* ou, à cause de leur calice gamosépale, comme *Dendrophthoe*, pour ceux qui admettent l'autonomie de ce genre: ce sont le *Loranthus dictyophlebus* F. Mueller, d'Australie et le *L. Hollrungii* K. Schumann, de la Nouvelle-Guinée. Les trois autres existent dans les herbiers, notamment dans l'herbier du Muséum, où je les ai étudiées, sans avoir été encore, semble-t-il, décrites et nommées. Ce sont: 1° la plante récoltée à Manille, par Cuming et distribuée sous le no 4969; je la nommerai *Amylotheca Cumingii*; 2° la plante récoltée à Macassar par Zollinger et distribuée sous le ne 3295, qui sera le *A. Zollingeri*; 3° enfin celle que le même voyageur a récoltée à Sumbawa et distribuée sous le no 3425; ce sera le *A. sumbawensis*.

Pour faire connaître l'organisation florale de ces plantes, il nous suffira de prendre pour type l'*Amylotheca dictyophleba*, et d'ajouter ensuite quelques mots pour chacune des quatre autres espèces.

Amylotheca dictyophleba (F. Mueller). — Décrite par M. F. de Mueller comme Loranthus (6), cette espèce croît en Australie (Queensland et New South Wales). L'inflorescence est une ombelle axillaire, composée de trois à cinq pédicelles, terminés chacun par une triade à fleur médiane sessile et à fleurs latérales pédicellées; la triade est parfois incomplète par défaut soit de la fleur médiane, soit de l'une des fleurs latérales. Chaque fleur a un calice gamosépale tubuleux, mince et transparent, formé de six sépales concrescents dans les trois quarts de la longueur, avec autant d'étamines superposées à anthères étroites et basifixes.

La section longitudinale axile de l'ovaire montre que le parenchyme externe, ainsi que le calicule, est dépourvu de sclérites, que la cupule lignifiée est étroite et longue, en forme do doigt de gant, et que le parenchyme central est traversé dans toute sa longueur, depuis le fond de la cupule jusqu'à l'intérieur même de la base renflée du style, par deux faisceaux parallèles de

grandes cellules à amidon, provenant de la soudure de l'épiderme dans chacune des logettes primitives, par là oblitérées. On y voit encore que le style, dépourvu de bourrelet nectarifère libre autour de sa base, est renflé en pyramide dans sa portion inférieure, qui demeure adhérente après sa chute et persiste en forme de pointe au sommet du fruit.

Les sections transversales successives de l'ovaire infère montrent que, sous le fond de la cupule lignifiée, le pédicelle a produit six faisceaux externes plus gros, pour les sépales et les étamines, et six internes plus petits, alternes avec les premiers, pour les carpelles. En montant, on voit deux de ces faisceaux carpellaires, déjà plus grêles que les autres, s'amincir et s'arrêter, tandis que vis-à-vis de chacun des quatre autres s'établit une logette, pleine de cellules épidermiques amylifères. Des six carpelles alternisépales normaux qui constituent le pistil, quatre se développent donc régulièrement, tandis que les deux' autres avortent.

Les quatre logettes amylacées se retrouvent distinctes jusque dans cette base du style renflée en pyramide hexagonale, qui persiste sur le fruit, comme il a été dit plus haut ; ce n'est que plus haut, dans la partie caduque, qu'elles se réunissent pour former le canal stylaire.

En somme, l'absence de sclérites, la forme tubuleuse de la cupule lignifiée, l'absence de bourrelet libre autour du style qui, par contre, se renfle en pyramide à la base, la persistance de cette base renflée du style, mais surtout la fermeture des carpelles, qui entraîne la plurilocularité de l'ovaire, et l'avortement de deux carpelles sur six, tous ces caractères éloignent cette plante des *Dendrophthoe* et, au contraire, la rapprochent intimement des *Macrosolen*, *Elytranthe* et *Lepostegeres*, qui les possèdent tous en commun avec elle. C'est donc, à n'en pas douter, une Élytranthée. La différence, et c'est la seule qui empêche de la classer dans le genre *Macrosolen*, est dans l'inflorescence, qui est ici une grappe de triades, tandis qu'elle est une grappe de fleurs solitaires à trois bractées dans tous les *Macrosolen*. Il faut donc bien y voir le type d'un genre nouveau, voisin des *Macrosolen*.

Amylotheca Hollrungii (K. Schumann). — Cette plante a été récoltée à la Nouvelle-Guinée (Kaiser Wilhelmsland) par M. Hollrung, en 1887, et décrite deux ans après comme *Loranthus* par M. K. Schumann (7).

L'inflorescence est une grappe axillaire, à pédicelles nombreux, serrés, rejetés tous d'un même côté de l'axe et assez courts pour simuler un épi unilatéral. Chaque pédicelle se termine par une triade de fleurs qui sont d'ordinaire toutes les trois sessiles, dont les latérales sont parfois brièvement pédicellées. Le calice est tubuleux, étroit, rigide, et les six sépales qui le forment se séparent profondément, de manière à ne laisser subsister, après l'épanouissement complet, qu'un tube assez court.

La structure de la fleur, et notamment du pistil, est exactement la même que dans l'A. dictyophleba, avec cette différence qu'ici trois des six faisceaux carpellaires, plus grêles que les autres, s'arrêtent bientôt et qu'il ne s'établit que trois logettes amylacées en correspondance avec les trois autres; en un mot, trois carpelles y avortent, sur six. Mais cette différence dans le nombre des carpelles avortés est sans importance et peut s'observer entre les diverses fleurs d'une même plante, comme on le voit notamment dans les Macrosolen.

Amytotheca Cumingii. — Cette espèce a été récoltée à Manille par Cuming et figure dans les herbiers sous le no 1969, sans autre détermination. Toutefois sa ressemblance extérieure avec un *Macrosolen* n'a pas échappé à la perspicacité de Bentham et Hooker, qui la citent comme se rattachant à l'une des subdivisions (b, *Densiflorae*) de la section *Macrosolen* de leur genre *Loranthus* (8).

L'inflorescence est une grappe axillaire, longue, à axe assez épais et dont chaque pédicelle porte une triade de fleurs, toutes les trois sessiles. Le calice est formé de six sépales qui, à l'épanouissement complet, se séparent presque jusqu'à la base, de manière à ne laisser subsister qu'un tube très court, suffisant toutefois pour attester qu'il est gamosépale. La structure du pistil est la même en tous points que dans les espèces précédentes. Les fleurs étudiées n'avaient que trois carpelles bien développés, sur six, et trois logettes amylacées correspondantes.

Amylotheca Zollingeri. — Récoltée à Macassar par Zollinger et distribuée sous le no 3295, cette plante est munie d'une étiquette portant la dénomination *Loranthus tetragonus* Blume. Il y a là une erreur manifeste. C'est la plante récoltée à Java par le même Zollinger et distribuée sous le no 2355, qui est le *Macrosolen tetragonus* Blume, et elle diffère nettement de celle-ci. La grappe, notamment, y est formée de fleurs solitaires à trois bractées, comme dans tous les *Macrosolen*.

Ici, au contraire, l'inflorescence est une grappe axillaire longue, munie de courts pédicelles, nombreux et serrés, rejetés tous du même côté et portant chacun une triade de fleurs sessiles, parfois réduite deux fleurs. Le calice est renflé à la base, et, à l'épanouissement complet, ses six sépales se séparent jusque dans ce renflement, n'y laissant subsister qu'un tube court. La structure de la fleur, notamment du pistil, offre tous les caractères observés dans les espèces précédentes. Des six carpelles normaux, deux avortent, les quatre autres ayant seuls chacun une logette amylacée.

Amylotheca sumbawensis. — Récoltée par Zollinger à Sumbawa et distribuée sous le no 3425, sans autre mention, cette plante ressemble beaucoup à la précédente, dont elle est pourtant spécifiquement distincte. L'inflorescence y est aussi une grappe de triades à fleurs sessiles et le calice, non renflé à la base, ne conserve aussi, après l'épanouissement, qu'un tube court portant les six sépales. Dans les fleurs examinées, le pistil n'avait que trois carpelles bien développés, avec trois logettes amylacées correspondantes.

Ensemble, les cinq espèces qu'on vient d'étudier forment un genre distinct, qui ira sans doute croissant par la suite (9), et ce genre est beaucoup plus voisin des Macrosolen que ne le sont les *Loxanthera*. Il ne diffère guère, en effet, des *Macrosolen* que par la disposition constante des fleurs en triades, c'est-à-dire à peu près comme, parmi les Loranthées, les *Phthirusa* diffèrent des *Dendropemon*.

3. SUR LE GENRE NOUVEAU TREUBELLA.

Le genre *Treubella* se compose, pour le moment, de quatre espèces à calice dialysépale, déjà décrites et nommées comme *Loranthus*, savoir: le *Loranthus Forsterianus* Schultes, des iles de la Société, le *L. vitiensis* Seemann, de Viti, le L. indicus Desrousseaux, de Timor et le *L. triflorus* Spanoghe, également de Timor (10).

Pour étudier l'organisation florale de ces plantes, prenons pour type le *Treubella Forsteriana*; il suffira ensuite d'ajouter quelques mots sur chacune des deux autres espèces.

Treubella Forsteriana (Schultes). — Cette plante, récoltée aux iles de la Société par Forster, a été nommée et décrite comme Loranthus, en 1829, par Schultes. J'en ai étudié les fleurs sur un échantillon de Forster et sur plusieurs autres échantillons rapportés de Taïti pac Bertero et Mœhrenhout, en 4831, et depuis par divers autres voyageurs.

L'inflorescence est une grappe axillaire de triades à fleur médiane sessile et à fleurs latérales pédicellées. Le calice est formé de six sépales, entièrement libres à l'épanouissement, et portant chacun une étamine superposée à anthère basifixe.

La section longitudinale axile de l'ovaire infère montre que le parenchyme externe, ainsi que le calicule, sont dépourvus de sclérites, que la cupule lignifiée est étroite et longue, en forme de doigt de gant, que la base du style, dépourvue de bourrelet libre, est renflée en pyramide et persistante, enfin que le parenchyme central est traversé dans toute sa longueur, jusque dans la base persistante du style, par deux faisceaux de cellules amidon, occupant la place de deux logettes primitives oblitérées.

La série des coupes transversales de l'ovaire infère montre, à la base de la cupule lignifiée, six faisceaux libéroligneux externes pour les sépales et les étamines superposées, et six faisceaux internes plus petits, alternes avec les premiers, pour les carpelles. En montant, ces derniers se réduisent bientôt à trois, vis-à-vis de chacun desquels se forme une logette, remplie par les cellules épidermiques amylacées. Des six carpelles représentés dans le plan de la fieur par leurs faisceaux libéroligneux, trois seulement se développent donc et se ferment, en constituant autant de loges, les trois autres avortent.

Par tous ces caractères, la plante se montre bien une Élytranthée, non une Loranthée. A cet égard, il est intéressant de remarquer que A.-P. de Candolle, après l'avoir classée dans la section 7, *Stylosi* de son genre *Loranthus*, ajoutait aussitôt : "An hujus sectionis (11)?" On voit aujourd'hui combien ce doute était fondé.

Treubella vitiensis (Seemann). — Cette plante, récoltée par Seemann aux îles Viti, a été décrite par lui, en 1865, comme *Loranthus* (12).

L'inflorescence est une grappe de triades; le calice est dialysépale; l'ovaire est triloculaire, avec base du style persistante : en un mot, l'organisation florale est la même que dans le *T. Forsteriana*. Cette espèce est donc aussi un *Treubella*.

Treubella indica (Desrousseaux). — Cette plante, qui croît à Timor, a été décrite comme *Loranthus* par Desrousseaux, en 1809, dans le Dictionnaire de Lamarck.

L'inflorescence est une grappe axillaire assez longue, à courts et nombreux pédicelles, rejetés d'un même côté, terminés chacun par une triade de fleurs sessiles. Le calice a six sépales entièrement libres et portant chacun une étamine superposée à anthère basifixe. La structure du pistil est exactement la même que dans les *T. Forsteriana* et *vitiensis*, avec trois logettes amylacées et trois carpelles avortés.

Treubella triflora (Spanoghe). — Ce n'est pas sans quelque hésitation que je rapporte au Loranthus triflorus décrit par Spanoghe, en '1841, les échantillons récoltés par Hombron, en 1841, dans la même localité, c'est-à-dire aux environs de Koepang, à Timor; les épis y sont, en effet, axillaires, tandis que Spanoghe les dit terminaux. Miquel a rapproché avec doute ce Loranthus triflorus de Spanoghe des Macrosolen (13); on va voir que ce rapprochement est parfaitement fondé.

L'inflorescence est un épi axillaire, formé de triades à fleurs toutes sessiles. Le calice a six sépales libres, portant chacun une étamine superposée à anthère basifixe. La structure de l'ovaire infère est de tout point la même que dans les trois espèces précédentes, à la seule différence près qu'ici, sur les six carpelles, deux seulement avortent, d'ordinaire, les quatre autres se développant avec leurs logettes amylacées.

Ensemble, les quatre espèces qu'on vient d'étudier, et dont le nombre ira sans doute croissant par la suite (14), constituent un genre distinct, appartenant à la tribu des Élytranthées, mais différant de tous les genres actuellement connus de cette tribu par le calice dialysépale. C'est des *Amylotheca* que ce genre se rapproche le plus; il n'en diffère guère que par l'indépendance des sépales, à peu près comme, parmi les Loranthées, les *Loranthus* proprement dits diffèrent des *Dendrophthoe*.

4. CONSTITUTION ACTUELLE DE LA TRIBU DES ÉLYTRANTHÉES.

Par tout ce qui précède, on voit que la tribu des Élytranthées, établie dans ma précédente Note avec trois genres seulement: *Macrosolen, Elytranthe* et *Lepostegeres*, en compte maintenant six. Et comme les trois genres nouvellement introduits diffèrent plus des anciens que ceux-ci ne diffèrent entre eux, il en résulte que, par là, cette tribu se trouve notablement élargie. On y observe, en effet, maintenant, à la fois dans l'inflorescence et dans l'organisation florale, plusieurs modifications parallèles à celles qu'on remarque d'un genre à l'autre dans la tribu des Loranthées. Elle a, par exemple, des types à fleurs en triades, à côté des types à fleurs solitaires munies de trois bractées qu'elle avait seuls jusqu'ici ; elle possède un genre à calice dialysépale, à côté des genres à calice gamosépale qu'elle possédait seuls jusqu'à présent; elle renferme, enfin, un genre à anthères dorsifixes et où le style muni d'un bourrelet tombe en entier, à côté des genres à anthères basifixes et où le style sans bourrelet laisse persister sa base renflée, qu'elle renfermait seuls tout d'abord.

Pour terminer, il est utile de résumer, dans le tableau suivant, la constitution actuelle de la tribu des Élytranthées et les caractères principaux des six genres qui la composent:

L'étude de la structure de l'appareil végétatif et de l'organisation florale dans les diverses espèces qui composent la tribu des Loranthées ne m'a pas conduit seulement à en exclure quelques-unes de cette tribu pour en former des genres nouveaux dans une tribu différente, comme on vient de le voir dans la présente Note, elle m'a fait voir aussi la nécessité d'en constituer d'autres à l'état de genres distincts dans cette même tribu. C'est ce que j'espère montrer à la Société dans une prochaine communication.

FOOTNOTES

- (1) Ph. Van Tieghem, Sur la classification des Loranthacées (Bull. de la Soc. bot., séance du 23 février 1894).
- (2) Blume, Flora Java, Loranthaceae, p. 15, 1830.
- (3) A.-P. de Candolle, Prodromus, IV, p. 316, 1830.
- (4) Bentham et Hooker (Genera, III, p. 210, 1883) ont bien apprécié les affinités de cette plante, dont ils disent: "Specimina Beccariana, n. 1357, plantae Blumeanae adsocianda videntur, sed specifice distincta."

- (5) Miquel (Flora van Nederlandsch Indië, p. 822, 1835), Bentham et Hooker (Genera, III, p. 210, 1889), ainsi que M. Engler (Nat. PPanzenfamilien, III, p. {86, 1889) attribuent aux *Loxanthera* une fleur pentamère. II se peut qu'il en soit quelquefois ainsi, mais toutes les fleurs, tant du L. speciosa que du L. Beccarii, que j'ai étudiées étaient hexamères. Au point de vue des affinités de ce genre, cette remarque a son importance.
- (6) F. de Mueller, Rep. Burdek. Exped., p. 14, 186.
- (7) Schumann et Hollrung, Flora von Kaiser Wilhelmslande, 1889.
- (8) Bentham et Hooker, Genera, III, p. 210, 1883.
- (9) Depuis la séance du 43 avril, en étudiant les Loranthacées récoltées à la Nouvelle-Calédonie par Deplanche, Pancher et Balansa, j'y ai reconnu huit espèces nouvelles voisines des *Amylotheca*, mais devant probablement constituer un genre distinct. (Note ajoutée pendant l'impression.)
- (10) Je n'ai pas encore pu étudier le *L. signatus* F. Mueller, d'Australie, très voisin, parait-il, du *L. indicus*, et qui est probablement aussi un *Treubella*.
- (11) A.-P. de Candolle, Prodromus, IV, p. 295, 1830.
- (12) Seemann, Flora vitiensis, p. 120, 1865.
- (13) Miquel, Flora der ned. Indië, p. 831, 1855.
- (14) Depuis la séance du 13 avril, j'ai trouvé une cinquième espèce de *Treubella*, dans une plante récoltée à Nouka-Hiva (Marquises), par M. Mercier, en 1847. (Note ajoutée pendant l'impression.)